



Municipalité de
Rougemont

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

**AVIS PUBLIC
ADOPTION DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière
QUE :

Lors de la séance extraordinaire tenue le **11 décembre 2017**, le conseil a adopté
les règlements suivants :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-240 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXATION ET
TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018**

Lors de la séance tenue le **8 janvier 2018**, le conseil a adopté le règlement
suivant :

**RÈGLEMENT 2017-241 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2000-006
CONSTITUANT LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE LA
MUNICIPALITÉ DE ROUGEMONT AFIN DE MODIFIER LA COMPOSITION ET
LE QUORUM DU COMITÉ**

Ces règlements peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville de Rougemont, 61
chemin de Marieville, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de
8h30 à 16h30, et le vendredi de 8h30 à midi ainsi que consulté en ligne à
l'adresse : www.rougemont.ca

Donné à Rougemont, ce 16^{ième} jour du mois de janvier 2018.

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kathia Joseph, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Rougemont, certifie par la présente que j'ai
affiché le présent avis public aux trois endroits définis par le conseil, soit : à la mairie, à l'église catholique et à la
bibliothèque municipale. et ce, conformément à la loi, le 16^{ème} jour du mois de janvier deux-mille-dix-huit.

Donné à Rougemont, ce 16 janvier 2018.

Kathia Joseph, OMA
Secrétaire-trésorière